

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006



## Buz® Laundry Strong

Date de révision: 18.01.2023

L831

Page 1 de 10

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Buz® Laundry Strong

UFI: 2U70-70MQ-K009-1T48

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

EuPCS: PC-DET-2.1 Agents de renforcement du nettoyage et détachants en cours de lavage

Catégories de processus [PROC]: 1, 2, 8, 9

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

Société: BUZIL-WERK Wagner GmbH & Co. KG  
Rue: Fraunhofer Str. 17  
Lieu: D-87700 Memmingen  
Téléphone: +49 (0) 8331 930-6  
e-mail: info@buzil.de  
Interlocuteur: info@buzil.de  
Internet: www.buzil.com  
Téléfax: +49 (0) 8331 930-880

##### Fabricant selon OChim Suisse

Société: RSG-EUROPE GmbH  
Rue: Rolf Schmidhäusler  
Lieu: Alpenblickstrasse 8  
Téléphone: +41 (0)55 460 1212  
e-mail: info@rsg-europe.com  
Service responsable: Schweizerisches Toxikologisches Zentrum  
Téléfax: +41 (0)55 460 1210

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence: +41 44 251 5151 (24 h) (Suisse: 145 (24h))

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr. 1; H290

Skin Corr. 1B; H314

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Hydroxyde de potassium

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006



## Buz® Laundry Strong

Date de révision: 18.01.2023

L831

Page 2 de 10

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

### Conseils de prudence

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)	
1312-76-1	Silicate de potassium	20 - < 25 %
	215-199-1 01-2119456888-17	
	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H290 H314 H318 H335	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
1312-76-1	215-199-1	Silicate de potassium	20 - < 25 %
		par inhalation: CL50 = >5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >2000 mg/kg Skin Corr. 1B; H314: >= 50 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 33 - < 50 Eye Dam. 1; H318: >= 38 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 33 - < 38	

#### Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

< 5 % polycarboxylates, < 5 % phosphonates.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006



## Buz® Laundry Strong

Date de révision: 18.01.2023

L831

Page 3 de 10

NE PAS faire vomir.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau pulvérisée  
mousse résistante à l'alcool  
Dioxyde de carbone  
Poudre d'extinction

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de combustion dangereux:  
Dioxyde de carbone  
Monoxyde de carbone

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### **Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection personnel.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Pour les non-secouristes**

Ventiler la zone concernée.

#### **Pour les secouristes**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

#### **Pour le nettoyage**

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### **Autres informations**

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.  
Ventiler la zone concernée.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13

## Buz® Laundry Strong

Date de révision: 18.01.2023

L831

Page 4 de 10

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.
- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

##### **Préventions des incendies et explosion**

- Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

##### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

- Enlever les vêtements contaminés.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

##### **Information supplémentaire**

- Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Conserver le récipient bien fermé.

##### **Conseils pour le stockage en commun**

- Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

- Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Détergents textiles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### **Conseils supplémentaires**

- Aucune information disponible.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### **Contrôles techniques appropriés**

- Aucune information disponible.

#### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

##### **Protection des yeux/du visage**

- Porter un équipement de protection des yeux/du visage. (EN 166)

##### **Protection des mains**

- Porter des gants appropriés. (EN 374, Temps de pénétration >10 min.)
- Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).
- Épaisseur du matériau des gants  $\geq 0,1$  mm
- Une liste des gants adaptés - et de toutes indications relatives à la durée pendant laquelle ils doivent être portés - est disponible sur simple demande.

- Solutions d'application diluées  $\leq 1\%$ :

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006



## Buz® Laundry Strong

L831

Date de révision: 18.01.2023

Page 5 de 10

Les gants de protection ne sont pas indispensables si des mesures équivalentes sont prises contre l'exposition accrue de la peau due au travail humide (par exemple, en utilisation une pommade pour la peau appropriée).

### Protection de la peau

Porter des habits de travail appropriés.

### Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

### Protection contre les risques thermiques

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	incolore - jaune clair	
Odeur:	caractéristique	
Point de fusion/point de congélation:		env. 0 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		env. 100 °C
Inflammabilité		
solide/liquide:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
Point d'éclair:		non applicable
Température d'auto-inflammation:		non déterminé
Température de décomposition:		non applicable
pH-Valeur (à 20 °C):		13,0 - 14,0
Viscosité cinématique: (à 40 °C)		non déterminé
Hydrosolubilité: (à 20 °C)		complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants		
non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:		non applicable
Pression de vapeur:		non déterminé
Densité (à 20 °C):		1,24 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:		non déterminé
Densité de vapeur relative:		non déterminé
Caractéristiques des particules:		négligeable

#### Testé selon la méthode

### 9.2. Autres informations

#### Autres caractéristiques de sécurité

Viscosité dynamique:  
(à 25 °C) < 10 mPa·s (50 1/s)

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

Réaction exothermique avec: Acide

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006



## Buz® Laundry Strong

L831

Date de révision: 18.01.2023

Page 6 de 10

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

Réaction exothermique avec: Acide

### 10.4. Conditions à éviter

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.5. Matières incompatibles

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

Acide

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1312-76-1	Silicate de potassium				
	orale	DL50 >2000 mg/kg	Rat	ATE	
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Rat	ATE	
	inhalation poussières/brouillard	CL50 >5 mg/l	Rat	ATE	

#### Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Autres informations

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006



## Buz® Laundry Strong

Date de révision: 18.01.2023

L831

Page 7 de 10

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
1312-76-1	Silicate de potassium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1 mg/l	96 h			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >1 mg/l				
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1 mg/l	48 h			

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

#### Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

070601 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses; déchet spécial

#### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

#### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1814

#### d'identification:

14.2. Désignation officielle de HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION

#### transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

#### transport:

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8

# Fiche de données de sécurité



conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## Buz® Laundry Strong

L831

Date de révision: 18.01.2023

Page 8 de 10



Code de classement: C5  
 Quantité limitée (LQ): 5 L  
 Catégorie de transport: 3  
 N° danger: 80  
 Code de restriction concernant les tunnels: E

### Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1814  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
 Étiquettes: 8



Code de classement: C5  
 Quantité limitée (LQ): 5 L

### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1814  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
 Étiquettes: 8



Marine polluant: no  
 Dispositions spéciales: 223  
 Quantité limitée (LQ): 5 L  
 EmS: F-A, S-B

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1814  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
 Étiquettes: 8





# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006



## Buz® Laundry Strong

Date de révision: 18.01.2023

L831

Page 9 de 10

Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	856
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2010/75/UE (COV): 0 %

#### Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

#### Législation nationale

Teneur en COV (OCOV): < 3 %

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,7,9,10,15.

### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

Catégorie de processus selon ECHA guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique, chapitre R.12:

PROC 1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.

PROC 2: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC 4: Production chimique où il y a possibilité d'exposition

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006



### Buz® Laundry Strong

Date de révision: 18.01.2023

L831

Page 10 de 10

PROC 7: Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC 8 (transfert): Diluer des concentrats, appliquer des nettoyeurs de pipe.

PROC 9: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC 10 (application au rouleau ou au pinceau): Méthodes d'application sans pulvériser de grandes zones.

PROC 11 (Pulvérisation en dehors d'installations industrielles): Méthodes d'application: pulvérisation de grandes zones (p. ex. haute pression processus, canon à mousse).

PROC 13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC 19 (Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau): Se laver et désinfecter les mains

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### Information supplémentaire

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]: 9 (1)

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*